



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 MARS 2019, ET COMITÉ DES ETATS ÉTRANGERS DE L'AFD DU 20 MARS 2019 APPROBATION DE 7 NOUVEAUX PROJETS

Un panorama de la situation économique des pays émergents et en développement a été présenté aux administrateurs. En 2018, plusieurs pays ont dû faire face à une hausse généralisée de l'aversion au risque, notamment due à la normalisation de la politique monétaire américaine et à l'appréciation du dollar ainsi qu'aux tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis. Les perspectives économiques dans les pays d'intervention de l'AFD en 2019 restent soumises aux fortes incertitudes pesant sur la conjoncture mondiale mais dépendent également en grande partie de facteurs spécifiques locaux.

Les administrateurs ont également pris connaissance du cadre d'intervention sectoriel pour les Transports et la mobilité. Ce cadre définit des grandes orientations stratégiques ainsi que des axes opérationnels aux trois échelles territoriales : mobilité urbaine, connectivité nationale (transport routier et ferroviaire) et intégration aux échanges internationaux (transport maritime et aérien). Le groupe AFD approuve chaque année près de 1,5 Md € de financements pour des projets dans le secteur des transports, dont plus de la moitié présentent des co-bénéfices climat. La stratégie sera disponible sous peu sur le site Internet de l'AFD.

Deux évaluations ont été présentées par le département Évaluation et apprentissage et par la division Eau et assainissement, afin d'illustrer la volonté de l'AFD de renforcer l'appropriation des conclusions des évaluations par les équipes opérationnelles.

La revue analytique des conditionnalités des projets eau et assainissement visait à évaluer dans quelle mesure les conditionnalités inscrites dans les conventions de financement permettent d'appuyer la mise en place de cadres sectoriels clairs, efficaces et inclusifs. Elle a porté sur 56 projets eau et assainissement octroyés entre 2003 et 2015 et 192 conditionnalités. Elle a conclu que les conditionnalités étaient globalement pertinentes et efficaces (74 % d'entre elles ayant apporté un changement), qu'elles étaient efficaces car nécessitant peu de moyens pour des impacts structurants, et que 88 % d'entre elles n'avaient pas retardé les décaissements. Le consultant a émis des recommandations qui pourraient être utiles à plusieurs secteurs d'activité de l'AFD.

Les deux services ont ensuite présenté une évaluation par les pairs de deux projets eau et assainissement. Cette démarche pilote, empruntée à la KfW, consiste à faire évaluer des projets par des chefs de projet du secteur concerné n'ayant pas été impliqués dans leur instruction ni dans leur mise en œuvre. Les résultats et les recommandations de chaque évaluation, ont été communiqués. L'intérêt de l'évaluation par les pairs a été souligné notamment l'amélioration de la qualité et de la légitimité des évaluations, le renforcement de l'apprentissage et de la culture de l'évaluation, au niveau individuel comme collectif.

**7 projets ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 21 mars 2019 ainsi que par le Comité des Etats Etrangers de l'AFD du 20 mars 2019 pour un montant total de 297,5 millions d'euros.**

Les financements suivants ont notamment été approuvés :

**PROJET : Appui au programme de développement des partenariats public-privé pour financer les infrastructures aux Philippines**

**Pays : République des Philippines**

**Secteur : appui aux politiques publiques / infrastructures**

**Montant du financement : prêt de 150 millions d'euros**

Ce prêt, en cofinancement avec la Banque asiatique de développement, vise à renforcer la mobilisation du secteur privé pour le financement d'infrastructures aux Philippines via le développement des partenariats public-privés (PPP). Il appuie un programme construit autour de trois objectifs : le renforcement du soutien financier de l'Etat aux PPP ; le développement du portefeuille de projets en PPP et l'efficacité de sa mise en œuvre ; le renforcement du cadre juridique et réglementaire des PPP. L'AFD instruit, en complément de ce prêt, un programme de coopération technique pour accompagner les autorités philippines notamment dans la prise en compte des enjeux liés au changement climatique dans les PPP et pour l'accompagnement des collectivités territoriales pour la préparation, la structuration et l'évaluation des projets en PPP.

**PROJET : Programme d'amélioration de la prise en charge du vieillissement dans la province du Guizhou**

**Pays : Chine**

**Secteur CICID : santé et lutte contre le sida**

**Montant du financement : prêt de 100 millions d'euros**

Le financement de l'AFD porte sur un programme innovant de cinq ans, mené en partenariat avec la Banque mondiale, qui vise l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées dans la province du Guizhou (35 millions d'habitants dont 15 % de plus de 60 ans). L'objectif du programme est d'améliorer l'étendue, la qualité, l'équité et l'efficacité du système de prise en charge des personnes âgées. Ce programme est fondé sur une approche globale de la problématique du renforcement de la prise en charge du vieillissement et se décline au travers d'objectifs répartis en trois piliers : développer une offre de services adaptée aux besoins des personnes âgées ; améliorer la qualité des services délivrés aux personnes âgées ; améliorer l'efficacité des financements publics.

Certaines activités seront dédiées à la province dans son ensemble (renforcement du département des Affaires civiles, développement de référentiels et protocoles, suivi et évaluation...). Les activités sur le terrain seront déployées dans 5 préfectures (48 districts) sur les 9 que compte la province.

**PROJET : Agro-écologie au Mali**

**Pays : Mali**

**Secteur CICID : agriculture et sécurité alimentaire**

**Montant du financement : subvention de 18,5 millions d'euros**

Ce soutien de l'AFD à la filière coton au Mali vise une transition vers des pratiques agro-écologiques et l'amélioration des revenus des producteurs, au profit de 80 000 exploitations sur les 200 000 que compte le Mali. Cet accompagnement, avec le concours des organisations professionnelles, doit permettre une intensification écologique des productions (dont production de coton biologique), une adaptation aux effets du changement climatique, et une promotion de l'égalité de genre dans toute la filière coton.

**PROJET : Projet d'appui à la gouvernance financière**

**Pays : Cameroun**

**Secteur : finances publiques**

**Montant du financement : subvention de 4 millions d'euros**

Cette subvention permettra le renforcement des capacités de 1500 fonctionnaires du ministère des Finances camerounais. Avec l'appui d'experts, l'État camerounais améliorera sa capacité à gérer sa trésorerie, réguler ses dépenses et produire une information comptable et budgétaire reflétant fidèlement la situation des deniers publics. Ce projet s'articule avec les actions d'autres bailleurs dans le domaine des finances publiques camerounaises.

**PROJET : Projet d'accès à l'eau et à l'assainissement dans les deux Hodhs**

**Pays : Mauritanie**

**Secteur : eau et assainissement**

**Montant du financement : subvention de 12 millions d'euros**

Ce projet permettra à environ 60 000 personnes de disposer d'un accès à l'eau potable dans 74 localités de plus de 500 habitants, qui sont situées dans les régions de l'Hodh El Chargui et l'Hodh El Gharbi. Il s'agit de zones en stress hydrique et alimentaire, et donc fortement vulnérables aux crises. Le projet permettra également de mettre fin à la défécation à l'air libre dans 750 localités et de réaliser 200 blocs de latrines publiques dans les écoles et centres de santé, au bénéfice de 170 000 personnes. Ce projet s'inscrit dans la réponse que l'Alliance Sahel apporte aux demandes d'appui formulées par les États membres du G5 dans le cadre des Programmes d'investissement prioritaires et de développement d'urgence.

**PROJET : « Mobilize your city » Afrique**

**Pays : multipays**

**Secteur : transport**

**Montant du financement : subvention de 3 millions d'euros**

Le Programme « MYC » Afrique vise à la mise en œuvre sur le périmètre Afrique du partenariat « Mobilise Your City » (MYC), pour la mobilité urbaine durable, initié à la COP 21. Sa finalité est d'appuyer les autorités locales dans la définition de politiques et de stratégies intégrées de transport urbain, vers une mobilité urbaine durable et bas carbone, ainsi que sa traduction en projets prioritaires.

**PROJET : Facilité Biodiversité**

**Pays : multipays**

**Secteur : biodiversité / environnement et ressources naturelles**

**Montant du financement : subvention de 10 millions d'euros**

Cette subvention, gérée par Expertise France et mise en œuvre par un consortium formé par WWF France et UICN France, soutiendra un groupe de 16 pays dans la prise en compte de la biodiversité dans leurs stratégies de développement, démontrant par l'exemple la faisabilité et l'intérêt d'un mécanisme d'engagements volontaires pour la négociation post 2020.

En formalisant et mettant en cohérence les stratégies nationale de protection et de conservation de la nature, la Facilité contribuera à organiser la réflexion et la prise en compte de ces enjeux par les États et permettra à ceux-ci de trouver leur place dans l'architecture financière de la biodiversité internationale.

La mise en œuvre des engagements sectoriels et intersectoriels volontaires formulés par les États devrait donc déboucher sur un certain nombre de projets de développement et de politiques publiques transformationnelles, finançables notamment par les bailleurs internationaux, contribuant au développement durable des pays bénéficiaires.